



COMMUNE MEMBRE DE

Association de Communes Vaudoises (AdCV)  
Conseil régional du district de Nyon  
Parc naturel régional Jura vaudois

SOMMAIRE

- p.1 Billet du syndic  
Manifestations  
Quoi de neuf ?
- p.2 Sports et loisirs  
Gens d'ici  
Commerces
- p.3 Culture et patrimoine  
Questionnaire de Proust
- p.4 Contacts utiles  
Informations officielles

INFORMATIONS OFFICIELLES

UN COUP DE BALAI RÉUSSI, C'EST QUOI ?

- C'est quand un grand nombre de personnes répond présent à cette journée;
- C'est quand la météo soutient les bénévoles avec un beau soleil;
- C'est quand on voit le tas de poubelles à la fin du ramassage et qu'on réalise les «traces» laissées par les humains;
- C'est quand, année après année, on trouve de moins en moins de déchets à ramasser;
- C'est quand on se retrouve tous pour partager une grillade après avoir rempli un maximum de poubelles;
- C'est quand on ressent un sentiment de satisfaction à la fin de la journée: satisfaction d'avoir rendu à la nature un peu de ce qu'elle nous donne;
- C'est quand on voit paître les vaches dans des pâturages propres;
- C'est quand on est conscient d'habiter dans un Parc naturel régional.

Ou bien, c'est simplement quand, à la fin de l'hiver, on est heureux de voir arriver les beaux jours, que l'on est fier d'habiter une station touristique, que l'on veut garder notre village accueillant et que par notre geste on démontre notre attachement à Saint-Cergue et notre besoin de préserver ce cadre de vie privilégié.

Pour toutes ces raisons, nous vous donnons rendez-vous le samedi 4 mai 2013.

Véronique Andersson

SÉANCE DU MARDI 19 MARS 2013  
LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

Préavis municipal no 02/2013

Demande d'adoption du programme d'investissement régional (PIR).

Par : 39 voix pour

Préavis municipal no 01/2013

Demande de crédit de CHF 87'000.- pour la rénovation du réseau des eaux usées des Pralies.

Par : 39 voix pour

Préavis municipal no 05/2013

Demande de crédit de CHF 183'000.- pour le remplacement d'un tronçon de conduite d'eau potable à l'Avant-Poste à La Cure.

Par : 39 voix pour

Préavis municipal no 03/2013

Demande de crédit de CHF 67'000.- destiné à l'assainissement de deux gouffres pollués par les déchets, subventionné à hauteur de 80%, soit un solde à la charge de la commune de CHF 16'147.55.

Par : 39 voix pour

Préavis municipal no 04/2013

Demande d'adoption d'un nouveau règlement communal sur la protection des arbres.

Par : 39 voix pour

Nomination d'une commission pour le SDIS régional

Sont élus:

- M. Daniel Velluz
- M. Gabriel Galibourg
- M. Gilles Däscher

Nomination d'un(e) secrétaire pour le Conseil communal

Le bureau du Conseil communal recherche toujours une personne motivée pour cette fonction.

Davantage d'informations à ce sujet sur le site web de la commune [www.st-cergue.ch](http://www.st-cergue.ch) et auprès du président du Conseil communal, M. Paul Ménard, [conseilcommunal@st-cergue.ch](mailto:conseilcommunal@st-cergue.ch).

CHANGEMENT À LA MUNICIPALITÉ

Au revoir Véronique... Après plus de six ans au Conseil communal, au sein duquel Véronique Andersson a occupé plusieurs fonctions (vice-présidente, scrutatrice, membre de la commission de gestion), puis cinq ans de Municipalité, Véronique Andersson a démissionné à fin février 2013.

D'abord en charge du tourisme, ayant ensuite repris les dicastères de la forêt, des terrains et alpages, Véronique a mis toute son énergie, sa détermination et son efficacité dans le traitement de dossiers importants, notamment l'adhésion de Saint-Cergue au Parc naturel du Jura vaudois et la préparation du plan de gestion des alpages. Nous la remercions pour son engagement envers la collectivité tout au long de ces années et lui souhaitons bonne continuation!

Bienvenue Martin! Martin Jaussi est âgé de cinquante-trois ans. Il vit en couple et est père de deux jeunes adultes: Marina et Mario. Installé à Saint-Cergue depuis 1985, Martin est bien connu des saint-cerguois comme commerçant, ayant été boulanger durant plus de vingt-cinq ans. Il est également engagé dans le domaine du tourisme, notamment au travers de son activité de «traçage hivernal» des pistes de ski de fond.

D'une nature curieuse, ouverte, faisant preuve d'une approche pratique des choses, pleine de bon sens, Martin est une personnalité engagée. Ces différents traits de caractère lui permettront d'assumer d'une manière optimale les dicastères dont il reprend la responsabilité, à savoir: le tourisme, la forêt, les terrains et alpages.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein de la Municipalité et plein succès dans ses nouvelles activités!



Thierry Magnenet

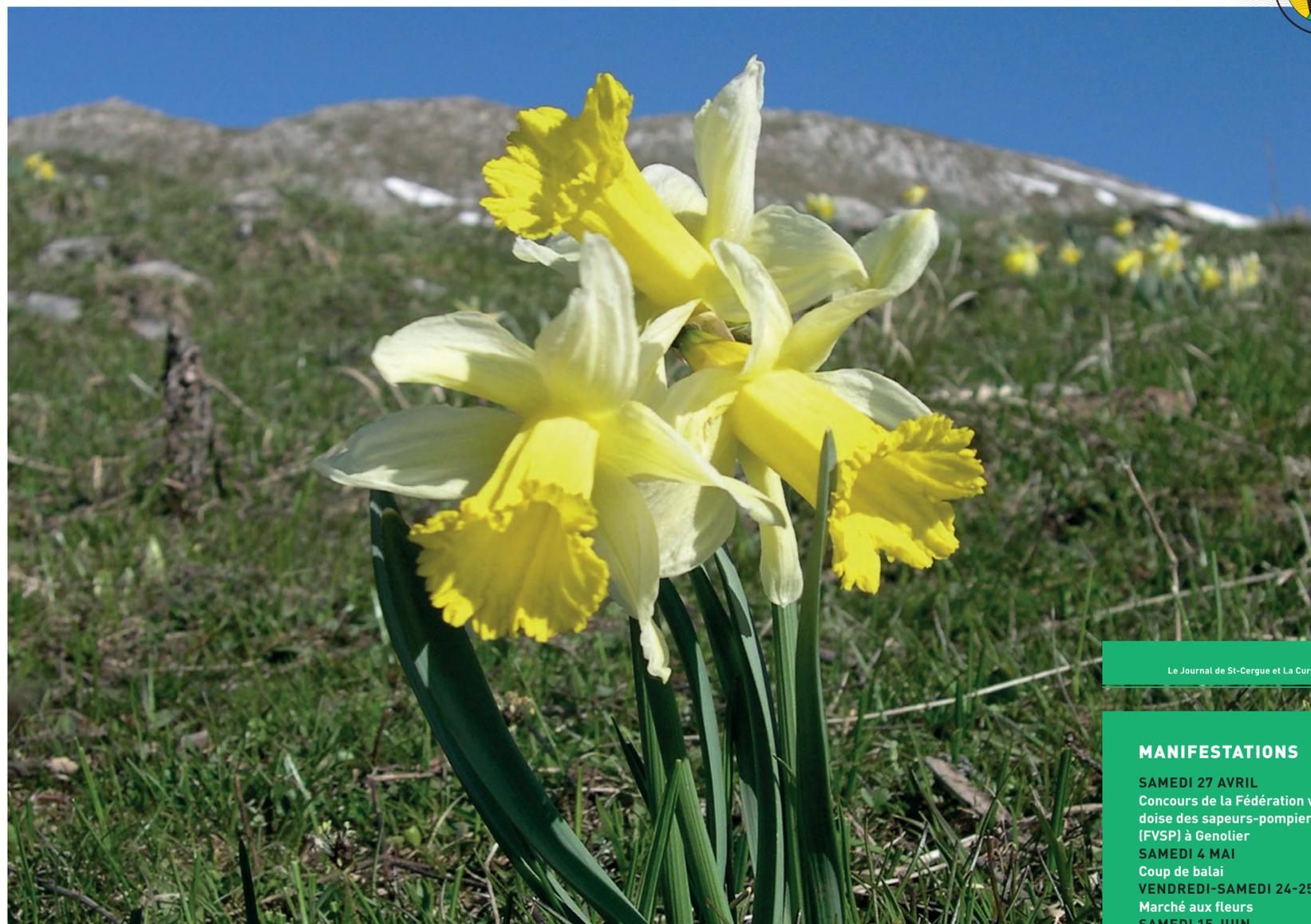


Photo: François Brack

**Coup de balai 2013**

Rendez-vous samedi 4 mai 2013 à 09:00 sur le parking de La Givrine

Grillades offertes par la commune de Saint-Cergue (sur inscription jusqu'au 30 avril à l'administration communale au 022 360 11 46)

Un village accueillant, c'est un village propre. Merci d'avance de votre participation!

90 ans, ça se fête!  
Nos meilleurs vœux à:  
• M. Gaston Oulevey, né le 17 janvier 1923  
• M. Willy Bardel, né le 29 janvier 1923

**Erratum**  
Une malencontreuse erreur s'est glissée dans le numéro précédent du journal de Saint-Cergue et La Cure. La personne située en bas à gauche sur la photo du comité de l'Association des Petits Ecureuils n'est pas Mme Linda Lacombe, comme nous l'indiquions, mais Mme Catherine Lacombe.  
Nos excuses aux intéressées.

**Fermeture de la route de Nyon**  
La route de Nyon sera fermée pour 3 semaines, début juillet 2013, afin de refaire le revêtement depuis la cabane des cantonniers jusqu'à l'entrée du village.

CONTACTS UTILES

**ADMINISTRATION COMMUNALE**  
Place Sy-Vieuxville 1  
Case postale 103  
1264 Saint-Cergue  
T 022 360 11 46  
F 022 360 90 28  
[commune@st-cergue.ch](mailto:commune@st-cergue.ch)  
[www.st-cergue.ch](http://www.st-cergue.ch)

**Horaire:**  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 07:30 - 11:00  
Mardi 14:00 - 19:00  
Les bureaux seront fermés le 1er mai (Fête du travail), les 9 et 10 mai (Ascension) et le 20 mai (Pentecôte).

**OFFICE DU TOURISME**  
Place Sy-Vieuxville 3  
T 022 360 13 14  
**Horaire:**  
Lundi, mercredi hors vacances scolaires  
Mardi - vendredi 08:30 - 12:00 / 13:30 - 16:30  
Samedi - dimanche (printemps) fermé

**BIBLIOTHÈQUE**  
Chemin du Carroz-d'Amont 11  
**Horaire:**  
Lundi 15:00 - 18:00  
Jeudi et vendredi 10:00 - 12:00

**DÉCHETTERIE**  
Route du Télésiège 1  
**Horaire:**  
Lundi, mercredi et vendredi 10:00 - 12:00 / 15:00 - 19:00  
Samedi 10:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00  
La déchetterie sera fermée le 20 mai (Pentecôte).

BILLET DU SYNDIC

UNE VISION RÉGIONALE

Les conseillers communaux ont pris une décision que nous pouvons qualifier «d'historique», tant sa portée symbolique au niveau régional est importante. C'était le 26 mars dernier, lors du 1er Conseil communal de l'année: le préavis relatif au programme d'investissement régional (PIR) a été très largement accepté, signe d'ouverture et de solidarité vis-à-vis de la région dans laquelle nous vivons.

Constatant que le district de Nyon a connu une croissance très importante au niveau de la population et de la mobilité ces trente dernières années et que cette région souffrait en même temps d'un manque important d'investissements, les communes ont identifié, en collaboration avec le Conseil régional, tout un ensemble de projets reconnus comme nécessaires au fonctionnement de la région. Regroupés dans des familles telles que les transports publics, individuels motorisés, la mobilité douce, ou encore l'environnement, le tourisme, le sport, la culture ou les loisirs. Résultat d'un long processus démocratique et d'études ayant débuté avant 2004,

tels le plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) ou plusieurs plans et schémas directeurs, dont le plan directeur de développement touristique de la partie jurassienne du district de Nyon, qui concerne Saint-Cergue et son environnement proche, une liste de cinquante à soixante projets d'intérêt régional est née.

Sous le slogan «Prenons notre destin en mains», la démarche novatrice proposée par le Conseil régional (qui rappelons-le est l'émanation de quarante-quatre des quarante-sept communes que compte le district, davantage d'informations sur [www.regionyon.ch](http://www.regionyon.ch)), il a été constaté que nous devions d'une part rattraper le retard dans les investissements consentis dans les infrastructures et d'autre part anticiper le développement au lieu de le subir. Non pas dans le but de favoriser ce développement, qui aura lieu de toute façon, mais dans le but de répondre aux attentes d'habitants toujours plus exigeants en matière de services et d'infrastructures, et surtout d'assurer à long terme la qualité de vie la meilleure possible aux

habitants de ce district. Le temps des investissements est donc arrivé et c'est là le but de ce programme d'investissement régional qui a été accepté par le Conseil communal de Saint-Cergue. A ce jour, cinq communes du district l'ont également déjà accepté. Le chemin sera encore long d'ici à l'acceptation de ce programme par un minimum de 38 communes sur les 44 membres de la région de Nyon, mais il s'agit d'un bon début. Espérons que l'ensemble des autorités politiques de cette région, en particulier les conseillers communaux, sauront avoir le même discernement quant au besoin impératif d'investir solidairement dans notre région, qu'ils auront le courage de regarder au-delà des frontières communales et qu'ils diront «oui à la région, oui à l'avenir, oui à la qualité de vie pour les générations futures!» «Gouverner, c'est prévoir» dit l'adage. Eh bien, en ce mois de mars 2013, les conseillers communaux de Saint-Cergue peuvent prétendre, sans se vanter, de l'avoir compris.

Thierry Magnenet

MANIFESTATIONS

- SAMEDI 27 AVRIL  
Concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) à Genolier
- SAMEDI 4 MAI  
Coup de balai
- VENDREDI-SAMEDI 24-25 MAI  
Marché aux fleurs
- SAMEDI 15 JUIN  
7e Rétro-moto internationale

QUOI DE NEUF ?

**NOUVEAUX COMMERCES**  
Café-Restaurant du Jura  
Hans Siegenthaler  
et Martine Sant'Elia  
Route de France 2  
Institut Grain de Beauté  
Route d'Arzier 4

POLICE-POPULATION

Comme évoqué dans notre édition précédente, la Municipalité a entrepris les démarches pour mettre en place le concept Police-Population (PoPul). A cet effet, un courrier avec questionnaire sera envoyé à chaque ménage fin avril pour sonder la population du village. De plus, chaque habitant est d'ores et déjà convié à une séance d'information qui aura lieu le mardi 4 juin 2013 à 20:00 au Centre communal du Vallon. Venez nombreux!



## LA RÉTRO-MOTO INTERNATIONALE

C'est grâce à un groupe de véritables passionnés qu'aura lieu samedi 15 juin 2013 la 7<sup>e</sup> édition de la Rétro-moto internationale. En 1901, sous l'égide de l'Automobile Club Suisse, se déroulait sur la route conduisant de Trélex à Saint-Cergue, la toute première course de côte organisée en Suisse. Elle réunissait alors vingt-trois voitures et quatre motos. La plus rapide d'entre-elles effectua la montée à une vitesse moyenne de 27,5 km/h. Cette compétition qui deviendra rapidement célèbre perdurera jusqu'en 1934<sup>1</sup>. Ce n'est qu'en 2002 qu'une poignée de passionnés de motos anciennes, dont plusieurs saint-cerguois, décident de redonner vie à cette course mythique sous une forme un peu différente toutefois. Leur idée fut donc la création d'un rassemblement de motos, des origines jusqu'en 1985 pour les machines de circuit et 1975 pour celles de route, avec pour objectif de réaliser plusieurs fois durant la journée la montée de la route de Nyon qui, pour l'occasion, sera fermée de 7h00 à 19h00. Il n'est donc pas question de chro-



Photo: Georges Chatelain

nométrage ni de classement, mais du seul plaisir pour les deux-cent-cinquante pilotes acceptés de pouvoir rouler en sécurité sur une route magnifiquement tracée. Dès le début, les organisateurs ont eu la bonne idée d'inviter d'anciens pilotes de course à se joindre aux amateurs afin de relever l'intérêt de la manifestation. Cette année verra ainsi la participation du britannique Phil Read, sept fois champion du monde, et du sud-africain Jim Redman, six fois champion du monde dans les années 70, de l'italien

Pier Paolo Bianchi, trois fois champion du monde, de l'américain Freddie Spencer, trois fois champion du monde dans les années 80, et du français Christian Saron, champion du monde en 1985. Freddie Spencer roulera du reste sur les deux mêmes modèles de motos qui l'ont consacré, soit des Honda 250 et 500 mises généreusement à sa disposition par un collectionneur luxembourgeois. Inutile de dire que cette manifestation n°1 en Suisse, qui par chance à lieu chez nous, fait parler d'elle dans tous les pays qui savent que la moto existe. Derrière cette belle aventure ce ne sont pas moins d'une centaine de bénévoles dont vingt-quatre commissaires de course professionnels qui œuvrent pour sa complète réussite. A noter qu'une quarantaine de motos anciennes et modernes seront exposées au centre du Vallon durant le week-end de même qu'une passionnante exposition de photos, conclut Georges Châtelain, un président jubilant à l'évocation de cette grande occasion.

François Brack

1. Informations historiques sur [www.retro-moto.ch](http://www.retro-moto.ch)

**7<sup>ème</sup> Rétro-Moto St-Cergue**

250 Participants  
4 montées de la Côte de St-Cergue  
Motos et side-cars  
Grande exposition de motos d'exception au Vallon  
Parc des coureurs au centre de St-Cergue  
Buvettes  
Repas du samedi soir : Inscription sur notre site [www.retro-moto.ch](http://www.retro-moto.ch)  
+ d'infos sur [www.retro-moto.ch](http://www.retro-moto.ch)

**Samedi 15 juin 2013**

1<sup>ère</sup> montée dès 9h00  
Entrée CHF 10.-, gratuite jusqu'à 14 ans

Avec F. Spencer, P. Read, J. Redman, J.-F. Baldi, P. Korhonen, R. Freymond, Ferry Brooker Yamaha Classic Racing Team, C. Saron, Spirit of Speed, P. Bianchi et bien d'autres pilotes de renommée !

Organisation :  
Association « Rétro-Moto Internationale de St-Cergue »

## GENS D'ICI

## UN SAINT-CERGUOIS VAINQUEUR DU RAID COURRIER SUD AU MAROC

Arrivé deuxième au terme de la précédente édition de la course par équipe, le saint-cerguois Daniel Tallant termine en tête de la 14<sup>e</sup> édition du Raid courrier sud qui s'est déroulée en novembre dernier dans le Haut Atlas marocain. Le Raid courrier sud tire son nom du roman éponyme écrit par Antoine de Saint-Exupéry dans les dunes d'Agadir, alors qu'il assurait le transport du courrier outre-mer. En 1994, pour commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de ce pionnier de l'aviation, naissait le Raid organisé par une poignée de sportifs passionnés du désert. Cette course par équipe qui dure six jours rassemble une vingtaine d'équipes constituées de quatre compétiteurs et d'un remplaçant qui vont devoir parcourir autant d'étapes sous la forme de relais à travers dunes et montagnes, un peu selon le principe d'un rallye. Chacune est accompagnée d'un véhicule 4 x 4 qui suit ses protégés pour intervenir en cas d'accident ou d'ennui mécanique, mais également pour ravitailler en eau les coureurs qui ne pourraient pas emporter avec

eux la quantité nécessitée par un effort dans un environnement brûlant qui peut atteindre 40° le jour et quelques degrés la nuit. Une étape est partagée par deux coureurs à pied et deux vététistes. Le traçage du parcours est toutefois aléatoire et il s'agit dans certains cas de se diriger à la boussole dans un environnement où les points de repères sont inexistant d'autant plus qu'une étape a lieu de nuit. Il s'agit donc de s'entraider et de ne pas courir chacun pour soi au sein d'une même équipe. Le parcours complet comprenant les transitions se déroule sur 1'500 kilomètres, 110 étant parcourus par les coureurs et 200 par les cyclistes. Pour cette 14<sup>e</sup> édition, notre saint-cerguois, résident marocain depuis de nombreuses années, faisait équipe avec deux marathoniens membres de l'équipe nationale du Maroc et un vététiste local. Du solide donc, mais pas du tout cuit face à une redoutable équipe de jeunes militaires français issus d'une école basée à Salon-de-Provence, super entraînés ayant gagné la précédente édition et prêts à en découdre. La victoire s'est donc

jouée dans une tasse de thé à la menthe en faveur de l'équipe d'Agadir. Cependant, au-delà de l'esprit de compétition, le Raid est une magnifique aventure humaine qui se déroule dans des paysages somptueux qui, s'ils ne rendent pas l'effort plus facile, lui apporte une dimension hors du temps qui en scelle l'esprit. *Ceci est la magie du désert, la magie du Raid courrier sud*, conclut l'athlète helvético-marocain.

François Brack



## LA CURE PROTESTANTE

La construction de la cure de Saint-Cergue fut achevée en 1733, sous le régime bernois, et son premier occupant le pasteur David Nathanael Mayor<sup>1</sup>. Ce bâtiment s'inscrit dans un ensemble de constructions à vocation identique, réalisées à partir du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours<sup>2</sup>, appartenant encore en grande partie à l'Etat de Vaud. Ce dernier s'étant séparé de quelques-unes d'entre-elles ces dernières années, il conserve cependant les plus remarquables dans son giron patrimonial. Les cures vaudoises au nombre de 155<sup>3</sup> présentent des caractéristiques en relation avec leur fonction. Ce sont des bâtiments d'une facture généralement supérieure à celle de la maison villageoise traditionnelle sans toutefois atteindre le faste d'une maison de maître. Il s'agissait d'asseoir au sein de la communauté une image exprimant l'importance du ministère pastoral, sans ostentation mais sans modestie excessive. La cure, généralement associée au temple formait alors avec ce dernier un ensemble dénotant la solidité d'une église soutenue par l'Etat. Construit sur une petite proéminence, légèrement à l'écart de ce qui constituait alors le village, l'ensemble saint-cerguois traduisait pleinement cette volonté. Tout au long de son existence, la cure a fait l'objet de soins attentifs de la part de ses propriétaires successifs, son entretien s'inscrivant logiquement comme paradigme d'une confession prônant la responsabilité individuelle et le respect des biens matériels destinés à survivre à l'individu.

## Un patrimoine entretenu

La cure de Saint-Cergue se présente à l'origine comme un bâtiment de plan carré étagé sur trois niveaux couronné par une toiture à quatre pans réveillé dans leur partie inférieure, couverte alors de tavillons. La petite lucarne visible sur le pan sud fut construite ultérieurement comme en témoigne un premier devis de réparations établi en 1776<sup>4</sup> qui stipule sous chiffre 3: «Construire une lucarne près de la cheminée, la couvrir de tavillons, y faire une petite porte, regarnir tout autour de la cheminée, établir un petit pont pour aller à la lucarne en cas de feu». Cette mesure dictée par la crainte des feux de cheminées peut être mise en relation avec un chapitre, toujours au terme du même devis, consacré aux fourneaux au nombre de deux, un pour la chambre d'en haut et un pour la chambre d'en bas. Le texte mentionne en outre: «...il faudra nettoyer les pièces, les



Photo: François Brack

rafraîchir et en mettre de neuves [sic] en places de celles qui sont brûlées...». Plusieurs autres travaux sont également prévus notamment le doublage de la porte de l'écurie et celle de la grange qui laisse penser que la cure pouvait abriter du bétail. La façade sud présente deux rangées de quatre fenêtres aux étages, le socle, servant de cave. Le balcon est de facture récente. L'annexe située à l'ouest, aujourd'hui recouverte par un prolongement de la toiture est également de facture plus tardive antérieure toutefois à 1845, un dessin d'époque<sup>5</sup> la figurant alors. Un autre devis de réparation établi en 1783<sup>6</sup> mentionne quant à lui: «11 toises de murs neufs à l'Appendice projeté [sic] du côté du vent de la maison [...] compris la démolition des vieux murs» ce qui témoigne d'une construction préexistante, vraisemblablement moins haute, d'anciennes baies étant visible dans la partie supérieure du mur de façade, aujourd'hui mur intérieur.

## La rénovation de 1986

Plus récemment, soit en 1986, l'Etat de Vaud décide, dans le cadre de la campagne de rénovations des cures dont il est propriétaire et qui présentent des caractéristiques architecturales notoires, de réaliser la réfection de celle de Saint-Cergue. Le parti adopté pour le traitement de l'enveloppe est celui de la singularisation de l'intervention par le choix des matériaux d'une part et par celui d'un vocabulaire contemporain pour leur mise

en œuvre. Le métal et le verre sont utilisés pour la création de quatre lucarnes sur le pan ouest de la toiture ainsi que deux oriels destinés à éclairer le nouveau local paroissial dont les structures sont peintes en vert turquoise. Ces choix connotés témoignent d'une volonté d'intervention désireuse de s'affranchir de



Photo: François Brack

références post-modernistes et mimétiques qui, localisée sur la partie la plus récente du bâtiment, en accentue l'identité. Dans le même ordre d'idée apparaît de l'ardoise utilisée en grandes plaques comme parement de la façade ouest, alors que plus traditionnellement c'est le tavillon qui était utilisé à cette fin comme par exemple dans le cas de la rénovation de la cure du Sentier réalisée en 1987<sup>7</sup>, renvoyant cependant à la couverture de la toiture réalisée dans ce même matériau. Suivant cette ligne chromatique, le socle, les chaînes d'angle et les encadrements en pierre des baies sont alors peints en gris foncé. Il ressort de ces choix architecturaux une expression renforcée de l'identité du bâtiment traduisant une certaine idée de sa vocation.

François Brack

## Sources

- 1) VOLET, Jean-Marie, Saint-Cergue, commune de Saint-Cergue, 1981
- 2) DRESCO, Jean-Pierre, in, Cure du Sentier, publication du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, Lausanne, 1987
- 3) Ibid.
- 4) Archives cantonales vaudoises, cote bm 2/3, pages 380 à 385
- 5) VOLET, Jean-Marie, Saint-Cergue, commune de Saint-Cergue, 1981, page 85
- 6) Archives cantonales vaudoises, cote bm 2/4, pages 166 à 169
- 7) Cure du Sentier, publication du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, Lausanne, 1987

## COMMERCE

## CAFÉ-RESTAURANT DU JURA



Photo: François Brack

Café-Restaurant du Jura  
(de g. à d.) Martine Sant'Elia, Hans Siegenthaler  
Route de France 2, 1264 Saint-Cergue

Depuis le 8 février dernier, le Café-Restaurant du Jura est entre les mains de nouveaux gérants, Martine Sant'Elia et Hans Siegenthaler, qui en ont repris les rênes. Cuisinier de formation, il s'agit pour lui de retrouver avec d'anciennes amours, alors que pour elle c'est un vieux rêve qui se réalise. Tous deux poussent ainsi les portes de l'un des plus vieux établissements du village dont ils vont contribuer à écrire l'histoire. *Côté carte, nous ne bousculerons pas tout de suite les habitudes, commente Martine Sant'Elia, tout au plus y avons-nous ajouté le cordon-rouge, qui est un cordon-bleu mais préparé avec de la viande de bœuf, et la croûte Jura,*

*croûte au fromage garnie de lardons et de tomates. Pour celle des vins, priorité absolue aux viticulteurs vaudois et valaisans qui produisent suffisamment de belles choses, poursuit la patronne, à qui on ne saurait donner tort. L'agencement intérieur reste égal à lui-même avec une salle à manger derrière et la salle du café devant. Durant la saison hivernale, le restaurant participe au forfait «ski nocturne fondue», ajoute-t-elle, et fait le plein durant les week-ends ensoleillés, ce qui nous a tout de suite fait entrer de plain-pied dans la réalité. Cette adresse traditionnelle qui dispose d'une terrasse animée durant les jours ensoleillés est ouverte du mercredi au lundi,*

mardi étant le jour de fermeture hebdomadaire. Les réservations sont prises par téléphone au 022 360 11 31. A noter que les cartes bancaires ne seront acceptées que début avril, le temps de mettre le système en place.

François Brack

Ouverture:  
du mercredi au lundi  
Fermeture:  
mardi

Contact:  
T 022 360 11 31

## LE MUNICIPAL MARTIN JAUSSE DU CÔTÉ DE CHEZ... PROUST!



Le principal trait de mon caractère.  
«Suisse allemand».  
La qualité que je préfère chez un homme.  
L'honnêteté.  
La qualité que je préfère chez une femme.  
Le charme.  
Ce que j'apprécie le plus chez mes amis.  
La fidélité.  
Mon principal défaut.  
L'impatience.  
Mon occupation préférée.  
La randonnée en quad et la marche.  
Mon rêve de bonheur.  
Que tout le monde puisse manger à sa faim.  
Quel serait mon plus grand malheur.  
Perdre un être cher.  
Ce que je voudrais être.  
Rester moi-même.  
Le pays où je désirerais vivre.  
La Suisse... romande.

La couleur que je préfère.  
Le violet.  
La fleur que j'aime.  
La gentiane.  
L'oiseau que je préfère.  
Le charisme.  
Mes héros favoris dans la fiction.  
Winnetou.  
Mes héroïnes favorites dans la fiction.  
Heidi.  
Mes compositeurs préférés.  
Peter Zinsli.  
Mes peintres favoris.  
Albert Anker.  
Mes héros dans la vie réelle.  
Nelson Mandela.  
Ma boisson favorite.  
De l'eau du robinet... avec pastis.  
Ce que je déteste par-dessus tout.  
L'extrémisme.

Le don de la nature que je voudrais avoir.  
Etre libre comme un oiseau.  
La faute qui m'inspire le plus d'indulgence.  
La jalousie.  
Ma devise.  
Vivre et laisser vivre.

Ce questionnaire de personnalité d'origine britannique, datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est découvert par Marcel Proust alors qu'il est adolescent. Il y répondra à plusieurs reprises avec esprit lui donnant la réputation qui est la sienne. La version ci-après ignore quelques-unes des questions de la traduction française, elle-même n'ayant pas repris le contenu intégral de la version originale en anglais [Source: Wikipédia].